

Rencontre de l'énergie



Mardi 2 septembre 2025

**Nous répondrons volontiers à vos questions à
la fin de la deuxième présentation**



Mardi 2 septembre 2025

David Bagnoud

Vice-président de l'ACCM

Président de la commune de Lens

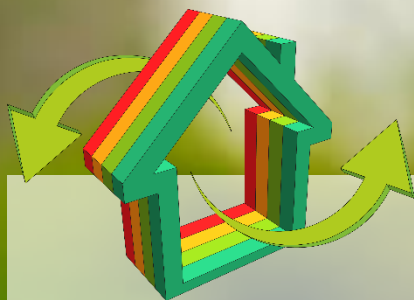


Pierre-André Seppey

Collaborateur à l'institut énergie et environnement de la HES-
SO Valais (recherche et enseignement)

Cofondateur de la société Physeos SA
Bureau d'ingénieurs spécialisé en énergie dans l'environnement bâti





Rénovation des bâtiments

Comment garantir la valeur d'un immeuble à long terme tout en améliorant le confort et en réduisant significativement sa consommation d'énergie

Rencontre de l'énergie – 2 septembre 2025



Par où commencer ?
Faire le point de la situation car chaque
bâtiment est unique

La bonne stratégie

1. Evaluer le bâtiment et son potentiel sur le marché
2. Choisir une stratégie pour rénover le bâtiment
 - Remplacement (démolition, reconstruction)
 - Rénovation complète
 - Rénovation partielle
 - Entretien (pour maintenir la valeur de l'immeuble)
3. Définir les mesures de rénovation

Anticipation

Opportunité

Planification

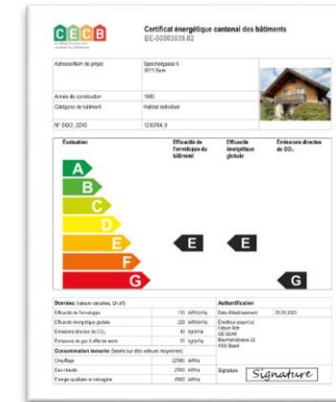
Le CECB plus comme référence

Certificat énergétique cantonal des bâtiments

L'outil de diagnostic et d'évaluation des mesures

Evaluation de l'enveloppe du bâtiment

- Isolation thermique et fenêtres
- Ponts thermiques
- Forme du bâtiment



Evaluation de la performance énergétique globale du bâtiment

- Enveloppe du bâtiment
- Production de chaleur et utilisation d'énergies renouvelables
- Eclairage et équipements électriques



Evaluation des émissions directes de CO₂

www.cecb.ch

Chauffez-renouvelable

chauffezrenouvelable.ch



Un programme de





Mon bâtiment consomme beaucoup
Les possibilités de rénovation

Réduire les besoins



« La sobriété prévaut sur l'efficacité »

Privilégiez toujours une bonne isolation de votre bâtiment par rapport à un système hautement performant destiné à compenser d'importantes déperditions thermiques !

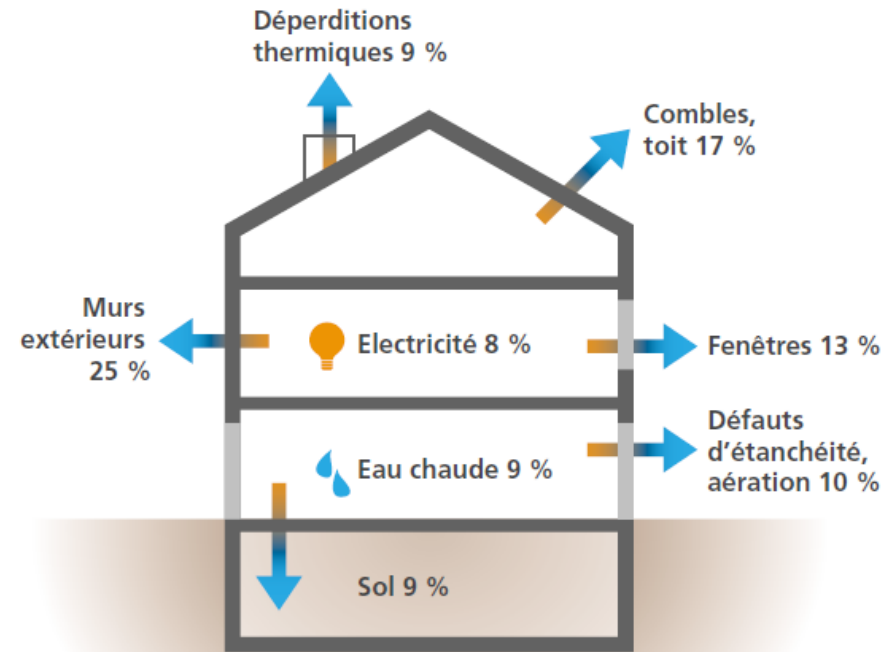
Par exemple, il est plus efficient d'investir dans une rénovation de l'isolation que dans une pompe à chaleur de grande puissance installée sans rénovation de l'isolation.

Enveloppe thermique, technique et comportement

Chaque bâtiment est unique

La consommation va dépendre :

1. Du comportement des utilisateurs (température, périodes de consommation, aération...)
2. De la qualité du bâtiment (enveloppe thermique et système de chauffage)





Exemple (travaux terminés)
Chalet à Saint-Martin

Avant/Après



Avant/Après



Avant/Après



Chaudière à mazout



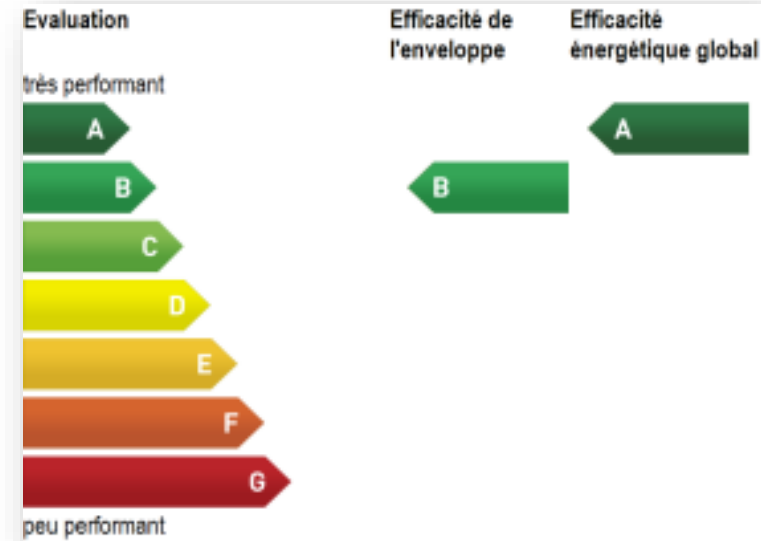
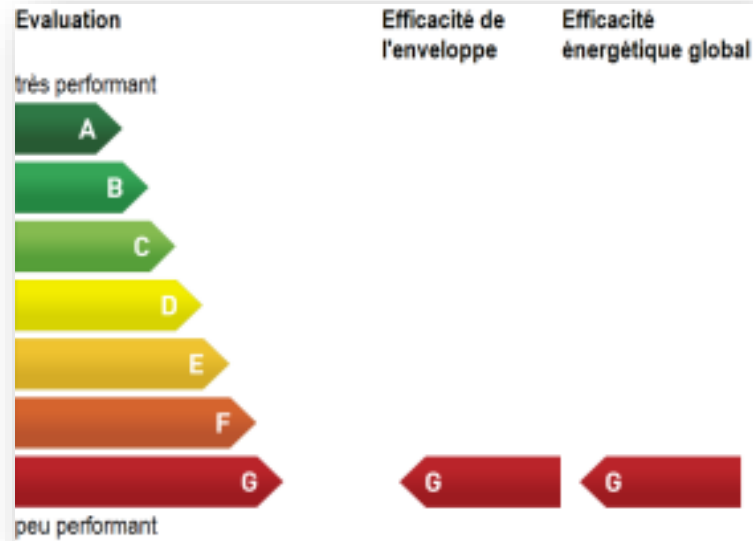
Chaudière à pellets

Et la toiture Sud-Est....



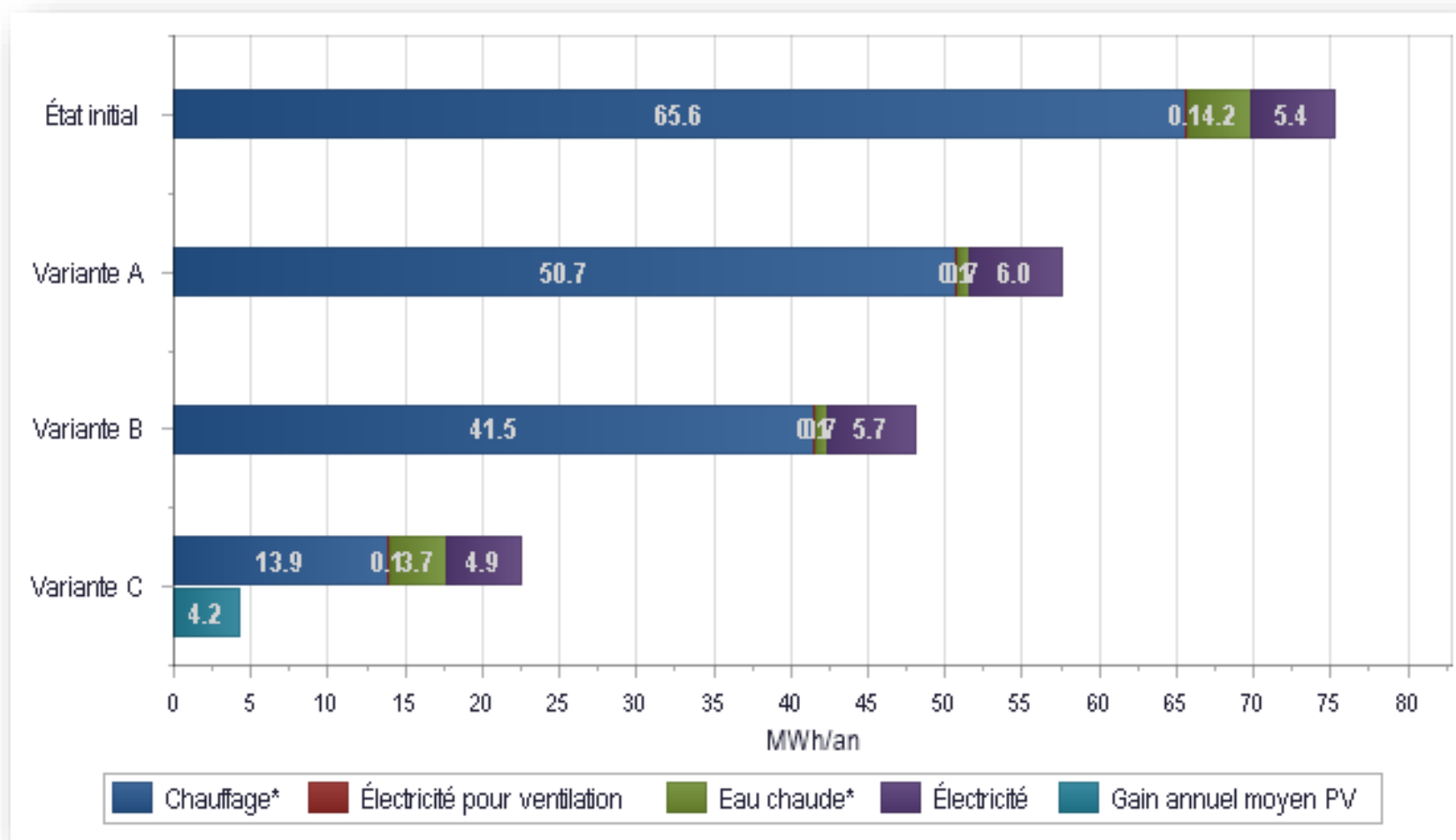
Solaire photovoltaïque

Un bâtiment neuf !



Après rénovation : plus performant qu'un bâtiment de 2024 respectant les exigences légales !!

Économie d'énergie



Coûts

Enveloppe thermique du bâtiment		
Mesures	Quantité	Total
Toiture et façades	1	CHF 160 000.00
Sol vers non chauffé	1	CHF 9 000.00
Toiture couverture	1	CHF 30 000.00
Total enveloppe thermique		CHF 199 000.00
Installation technique		
Installation de chauffage	1	CHF 43 000.00
PV 8.4 kW	1	CHF 28 000.00
Total installations techniques		CHF 71 000.00
Total investissement		
		CHF 270 000.00
Subventions		
Programme M-10 : 5 sauts de classe CECB	1	CHF 41 000
Pronovo	1	CHF 4 000
Total subventions		CHF 45 000
Pourcentage de l'investissement subventionné		
		17%

Coûts

Enveloppe thermique du bâtiment		
Mesures		
Toiture et façades		
Sol vers non chauffé		
Toiture couverture	1	
Total enveloppe thermique		CHF 199 000.00
Installation technique		
Installation de chauffage		
PV 8.4 kW		
Total installations techniques		CHF 100 000.00
Total investissement		
Subventions		
Programme M-10 : 5 sauts de classe CECB		CHF 41 000
Pronovo	1	
Total subventions		CHF 45 000
Pourcentage de l'investissement subventionné	17%	

Et ... déductions fiscales :
Exemple pour un revenu imposable de 100'000 CHF – env. **30'000 CHF** de réduction d'impôts

Economie de charges sur 20 ans :
Environ **100'000 CHF**

Valeur du bien immobilier sur le marché !

Amélioration du confort thermique !



Exemple
PPE à Hérémence

L'objet de l'analyse



Construction de 1984

Isolation de 4 cm pour la dalle des combles et du plafond du sous-sol ($U \sim 0.75 \text{ W/m}^2\text{K}$)

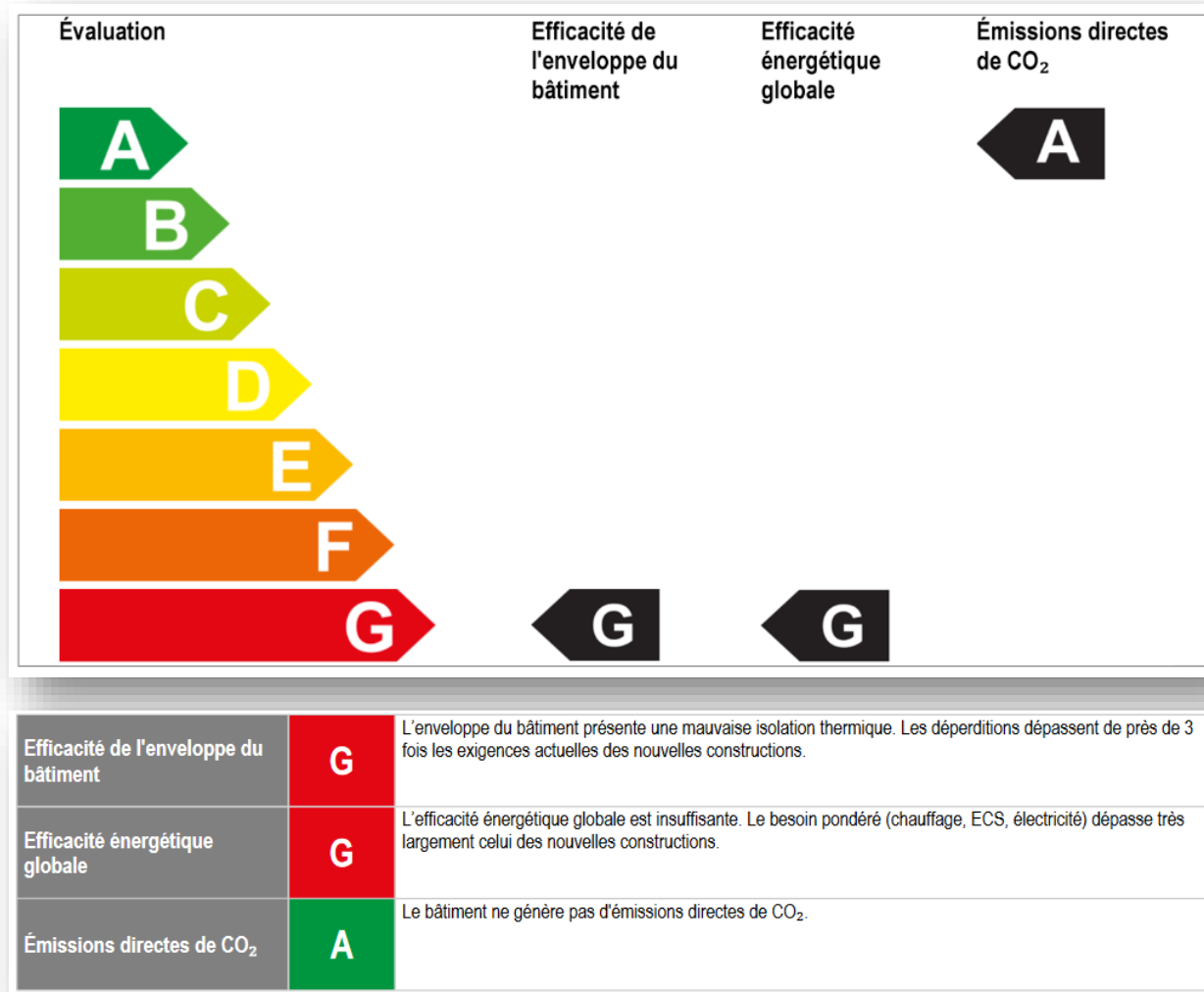
Isolation de 6 cm pour les murs ($U \sim 0.50 \text{ W/m}^2\text{K}$)

Fenêtre avec vitrages «Thermopan» ($U \sim 3.0 \text{ W/m}^2\text{K}$)

Chauffage électrique direct (radiateurs)

1 boiler par appartement pour l'eau chaude sanitaire

Etat actuel



Que faire ?

- A
- Remplacement des radiateurs électriques par une pompe à chaleur.
 - Création d'un réseau de distribution hydraulique.
 - Installation solaire photovoltaïque.

- B
- **Isolation complète de l'enveloppe du bâtiment.**
 - **Remplacement des radiateurs électriques par une pompe à chaleur.**
 - **Création d'un réseau de distribution hydraulique.**
 - **Installation solaire photovoltaïque.**

- C
- *Aménagement des combles en appartement.*
 - *Isolation complète de l'enveloppe du bâtiment.*
 - *Remplacement des radiateurs électriques par une pompe à chaleur.*
 - *Création d'un réseau de distribution hydraulique.*
 - *Installation solaire photovoltaïque.*

Un mot sur le réseau hydraulique

Radiateurs hydrauliques



Source : arbonia

*Chauffage de sol avec
fraisage*



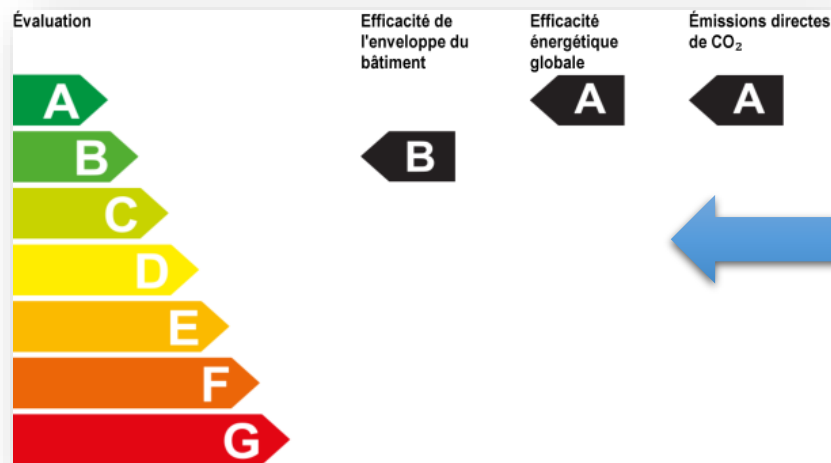
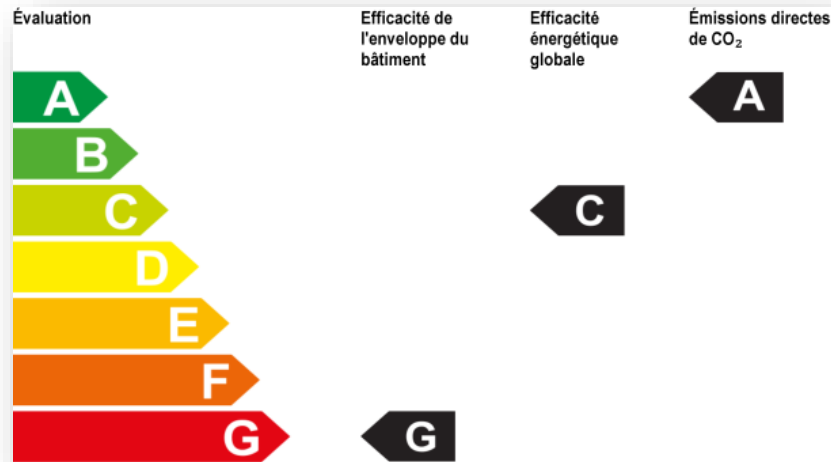
Source : neaf-group

*Chauffage de sol
ajouté*



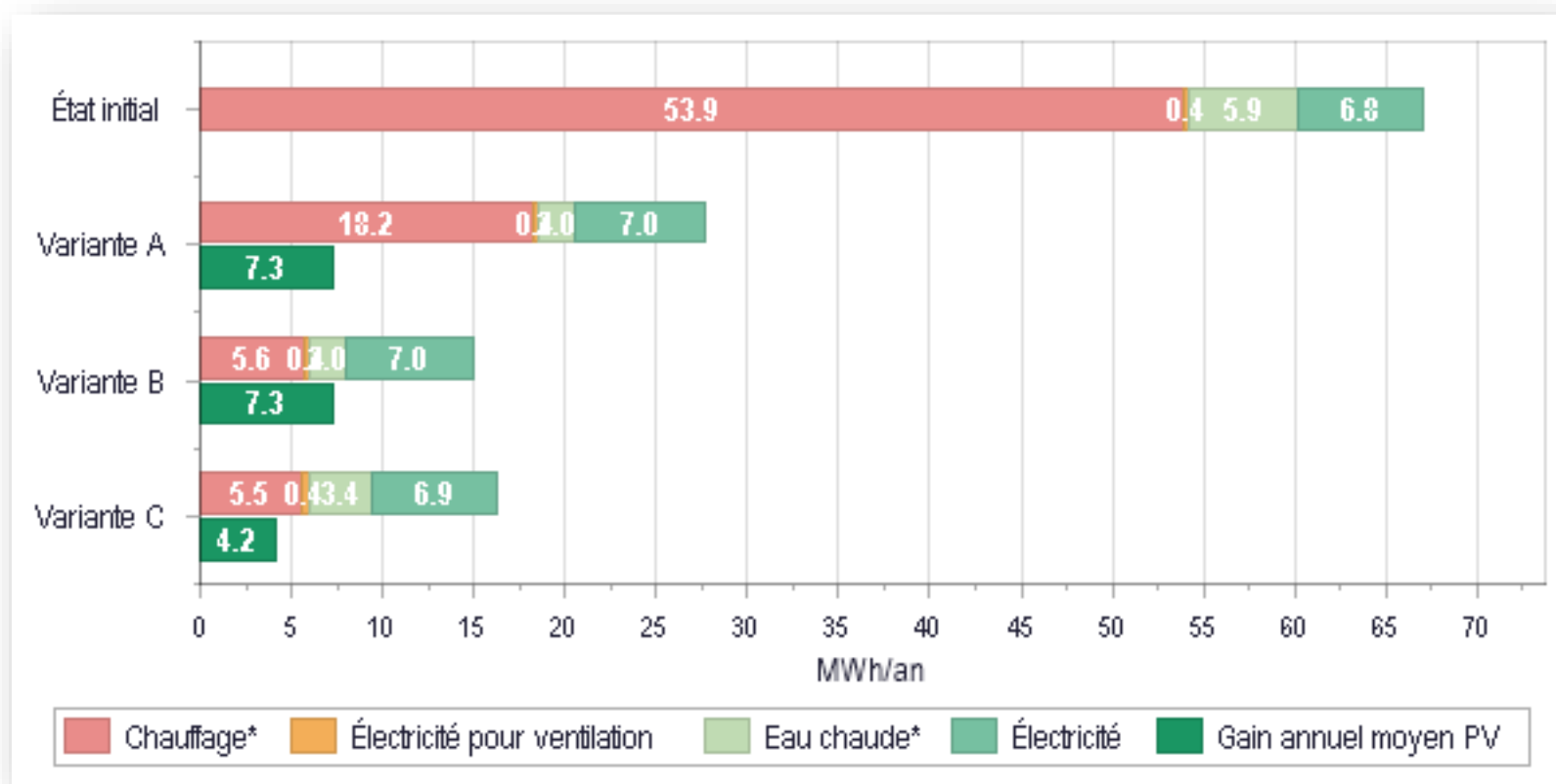
Source : HakaGerodur

Notes des variantes A et B



Après rénovation : plus performant qu'un bâtiment de 2024 respectant les exigences légales !!

Economie d'énergie



L'estimation des coûts

	Variante A	Variante B	(Variante C)
Assainissement énergétique			
Enveloppe thermique	0 CHF	160 000 CHF	245 000 CHF
Chauffage/ECS/distribution	85 000 CHF	75 000 CHF	90 000 CHF
Installation photovoltaïque	35 000 CHF	35 000 CHF	35 000 CHF
Frais annexes	5 000 CHF	20 000 CHF	30 000 CHF
Investissement total	125 000 CHF	290 000 CHF	400 000 CHF
Subventions			
Programme M-05 canton	9 000 CHF	0 CHF	0 CHF
Programme M-05 commune	6 000 CHF	0 CHF	0 CHF
Réseau hydraulique canton	10 000 CHF	10 000 CHF	10 000 CHF
Réseau hydraulique commune	6 000 CHF	6 000 CHF	6 000 CHF
Programme M-10 canton	0 CHF	76 700 CHF	76 700 CHF
Programme M-10 Commune	0 CHF	15 340 CHF	15 340 CHF
Photovoltaïque confédération	4 800 CHF	4 800 CHF	4 800 CHF
Photovoltaïque commune	3 500 CHF	3 500 CHF	3 500 CHF
Subvention total	39 300 CHF	116 340 CHF	116 340 CHF
Pourcentage subventionné	31%	40%	29%
Economie d'énergie sur 25 ans	160 000 CHF	210 000 CHF	190 000 CHF

L'estimation des coûts

	Variante A	Variante B	(Variante C)
Approvisionnement énergétique			
Chauffage central	0 CHF	160 000 CHF	245 000 CHF
Éclairage	85 000 CHF	75 000 CHF	90 000 CHF
Électrification	0 CHF	35 000 CHF	35 000 CHF
Isolation	0 CHF	20 000 CHF	30 000 CHF
Total	0 CHF	290 000 CHF	400 000 CHF
Subventions			
Programme M-05 canton	9 000 CHF	0 CHF	0 CHF
Programme M-06 canton	6 000 CHF	0 CHF	0 CHF
Programme M-07 canton	0 CHF	10 000 CHF	10 000 CHF
Réseau hydraulique	0 CHF	6 000 CHF	6 000 CHF
Programme M-10 canton	0 CHF	76 700 CHF	76 700 CHF
Programme M-11 commune	0 CHF	15 340 CHF	15 340 CHF
Photovoltaïque communal	4 800 CHF	4 800 CHF	4 800 CHF
Photovoltaïque commune	3 500 CHF	3 500 CHF	3 500 CHF
Subvention total	39 300 CHF	116 340 CHF	116 340 CHF
Pourcentage subventionné	31%	40%	29%
Economie d'énergie sur 25 ans	160 000 CHF	210 000 CHF	190 000 CHF

Et ... déductions fiscales :
Exemple pour deux revenus
imposables de 100'000 CHF – env.
20'000 CHF de réduction d'impôts

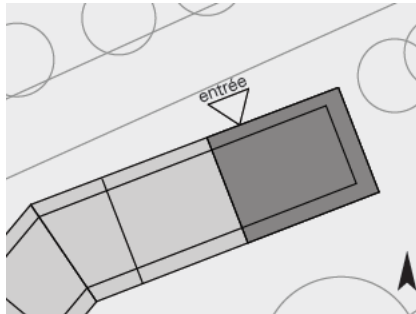
Valeur du bien immobilier sur le
marché !

Amélioration du confort thermique !



Exemple
Immeuble

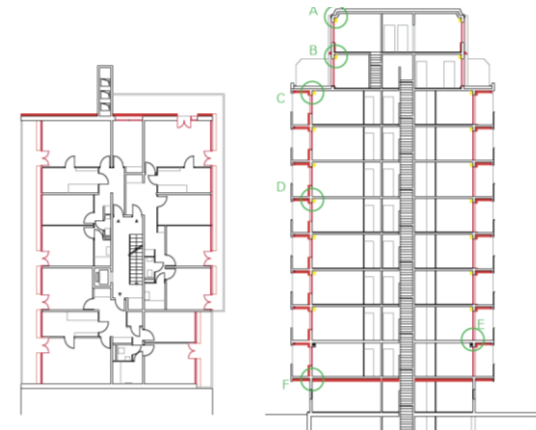
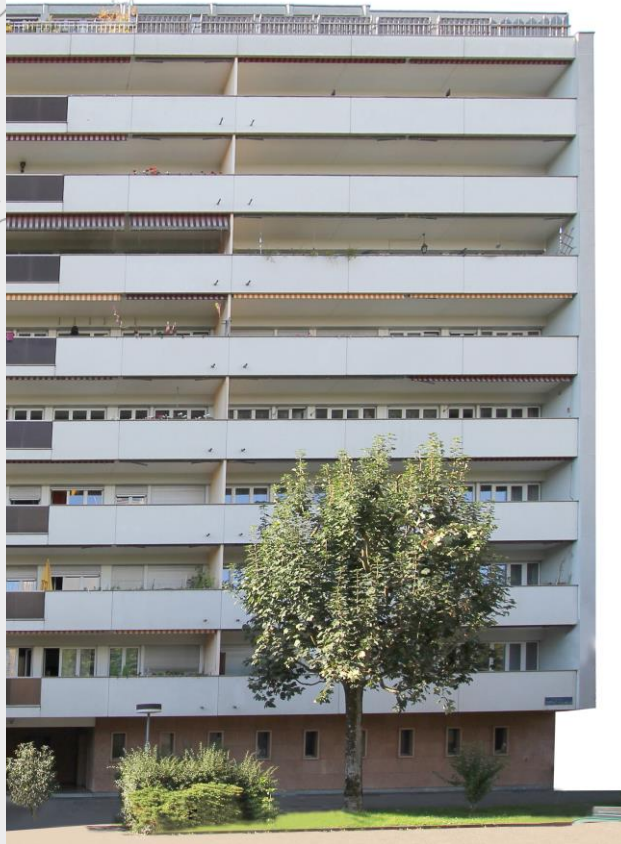
L'objet



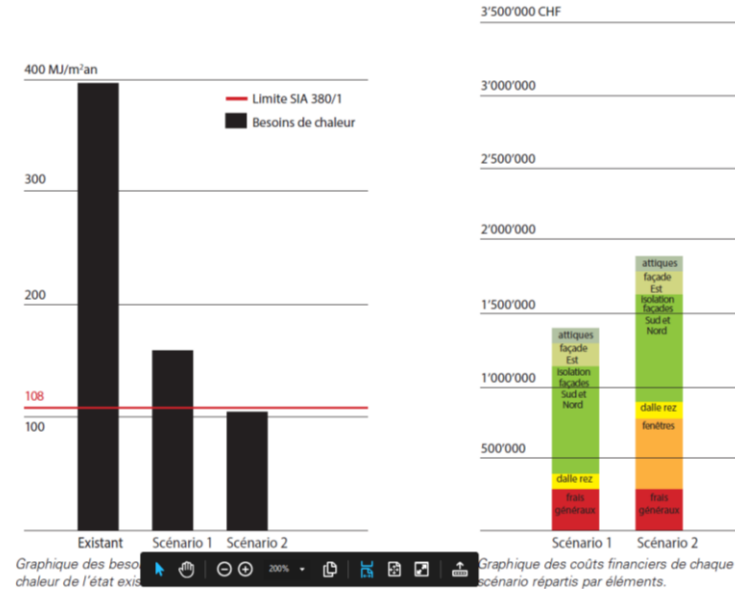
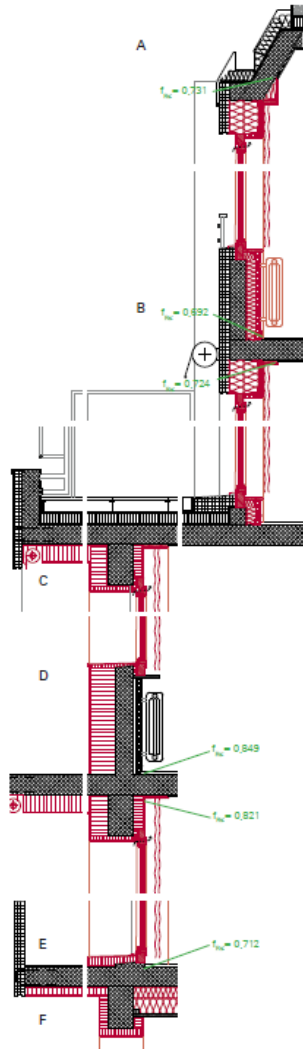
Situation 1:2'000

0 5 20

Année de construction	1970
Surface bâtie [m ²]	308
Nbre de logements	27
Surface référence énergétique (SRE) [m ²]	2811
Surface d'enveloppe développée ^x [m ²]	1934
Facteur de forme ^x	0.77
Consommation moyenne d'énergie ^x [kWh/an]	369'702
Besoins de chauffage «relevé» ^x [MJ/m ²]	351
Besoins de chauffage «calculé» ^x [MJ/m ²]	335
Production de chaleur	
Chauffage à distance (cadiom)	



L'analyse et les coûts



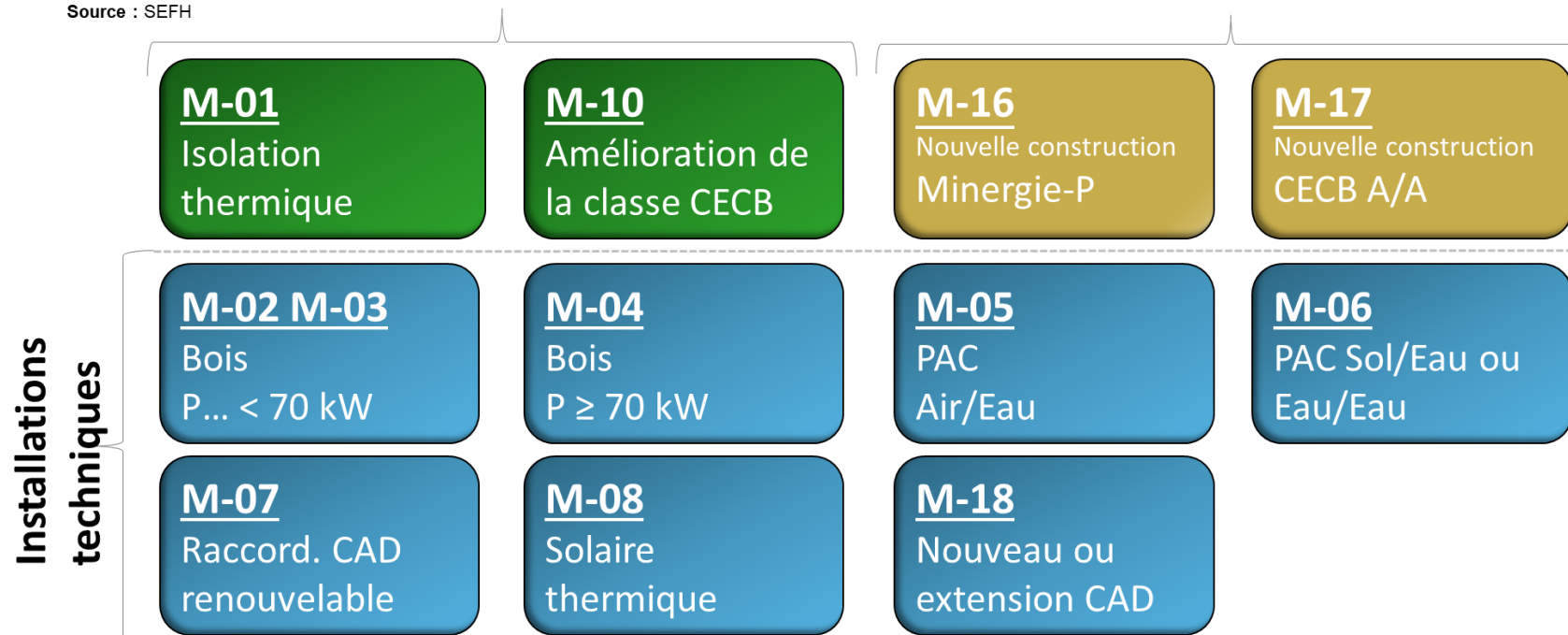
Enveloppe	
Assainissement énergétique	
Enveloppe thermique	1 900 000 CHF
Investissement total	1 900 000 CHF
Subventions	
Programme M-10 canton	500 000 CHF
Subvention total	500 000 CHF
Pourcentage subventionné	26%
Economie d'énergie sur 25 ans	875 000 CHF



Un rappel des subventions possibles

Subventions

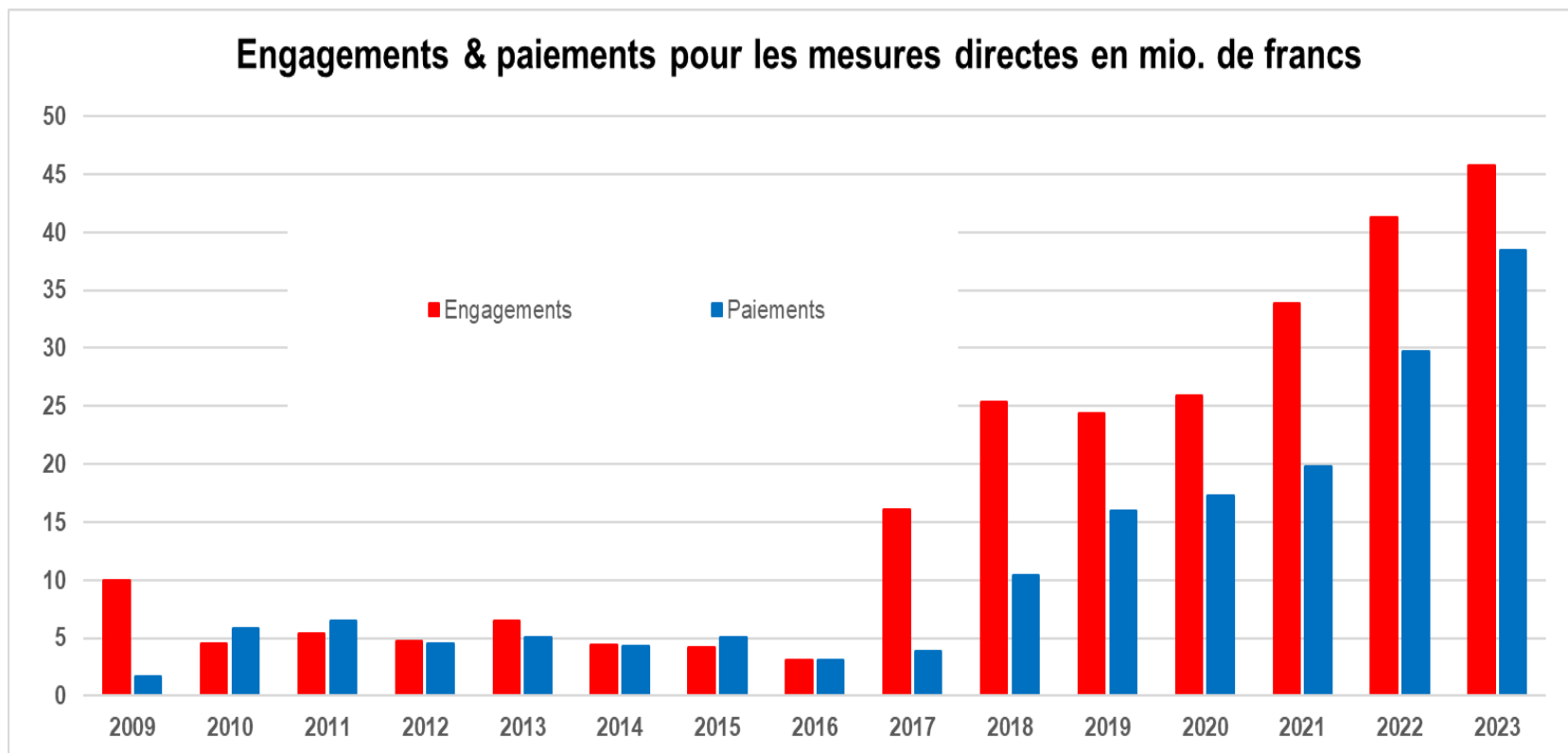
Source : SEFH



Subventions et fonds propres : votre banque !
Subventions communales (cumulables) !
Fiscalité !

Coûts actuels des énergies !
Solaire photovoltaïque : www.pronovo.ch
Valeur du bien !

L'évolution des subventions



L'évolution des subventions

71.7% de la population valaisanne habite des communes qui octroient des subventions	M-01 Isolation thermique du toit et/ou des façades	M-10 Amélioration de la classe CECB	M-03 / M-04 Chauffage à bois automatique	Rempl. chauffage élec. gaz-mazout par une PAC Progr. M-05 / M-06	M-07 Raccordement à un chauffage à distance	M-08 Capteurs solaires thermiques	M-16 / M-17 Nouvelle construction Minergie-P et/ou CECB AA
Anniviers	✓	✓	✓	✓		✓	✓
Arbaz	✓	✓		✓		✓	
Ardon *	✓	✓		✓		✓	
Ayent *	✓		✓	✓	✓		✓
Bovernier	✓	✓					
Chamoson	✓						
Collombey-Muraz *	✓	✓					✓
Conthey							
Crans-Montana *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Finhaut	✓						
Fully				✓	✓	✓	
Grimisuat *						✓	
Hérémence *	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Icogne *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Isérables							
Lens *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Liddes						✓	
Martigny *					✓		
Martigny-Combe							
Massongex *	✓	✓	✓	✓			✓
Monthey *				✓			
Mont-Noble *	✓	✓		✓		✓	
Nendaz *	✓						
Noble-Contrée *	✓			✓		✓	
Orsières *	✓		✓		✓	✓	✓
Riddes *	✓						
Saillon							
Salvan	✓		✓	✓		✓	✓
Savièse *	✓	✓		✓			
Saxon *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sembrancher	✓		✓	✓		✓	
Sierre *	✓	✓				✓	
Sion *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
St-Léonard							
St-Maurice *							
Trient	✓		✓	✓		✓	✓
Val de Bagnes *	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Vernayaz *	✓	✓		✓	✓	✓	
Vérossaz						✓	
Vétroz *	✓		✓	✓			✓
Vex	✓		✓	✓		✓	✓

57 communes allouent des subventions

72% des valaisans...

4 communes en cours de préparation

* Commune labellisée "Cité de l'énergie"

Source : SEFH 1.09.2024



Rénover ?
Quels sont les avantages ?

Une bonne rénovation

Réduire les besoins : « La sobriété prévaut à l'efficacité »

- Economies d'énergie.
- Accroissement du confort, comme par exemple la suppression de la sensation de froid vers des murs ou des fenêtres de mauvaise qualité.
- Augmentation ou maintien à long terme de la valeur du bâtiment pour la revente ou la location.
- Durabilité du bien accrue et réduction des frais d'entretien.

Une bonne rénovation



Les clés du succès

- L'anticipation.
- Une planification réfléchie.
- La réduction des besoins énergétiques.
- Le contact avec des professionnels.

Attention ! Les miracles sont rares. Même la technologie spatiale ne peut vaincre les lois de la physique (isolants couches minces, super systèmes de chauffage avec des rendements supérieurs à 100% ou PAC avec des COP importants).



Merci !

Pierre-André Seppey

Physeos SA

Rue du Scex 3

1950 Sion

pa.seppey@physeos.ch - 027 322 64 87

Géraldine Rebord-Chablais

Responsable d'agences chez BCVS

Nicolas Bruttin

Responsable Etat-Major Division clientèle





**Banque Cantonale
du Valais**

02.09.2025

Rénover aujourd'hui, c'est prévoir demain

Soirée citoyenne organisée par l'ACCM

Préparé et présenté par

Géraldine Rebord-Chablais & Nicolas Bruttin



Programme

- 1 Les avantages multiples d'une rénovation énergétique
- 2 Les 5 étapes clés d'une rénovation réussie
- 3 Quand intervient la banque dans un projet de rénovation ?
- 4 Pour les propriétaires privés : Focus sur notre crédit rénovation et à la consommation
- 5 Pour les PPE : Focus sur notre crédit ECO HOME PPE
- 6 Les points clés d'une rénovation réussie
- 7 Contacts





1. Les avantages multiples d'une rénovation énergétique

Nicolas Bruttin

Quels sont les avantages d'une rénovation énergétique ?

Le point de vue des banques

- ◀ Grâce à la rénovation, il est possible de **consommer mieux et moins** tout en ménageant l'environnement
- ◀ Les bénéficiaires d'une rénovation réussie **ne se limitent pas aux propriétaires** des biens concernés
- ◀ Des **charges énergétiques réduites** améliorent le revenu librement disponible des propriétaires et locataires
- ◀ Les **subventions disponibles** permettent de réduire le montant des fonds propres engagés
- ◀ Certains établissements offrent des **conditions plus attractives** pour ces types de financements



Quels sont les avantages d'une rénovation énergétique ?

Le point de vue des banques

Les avantages d'un assainissement énergétique sont multiples et peuvent être résumés ainsi :

- ⚡ Une rénovation énergétique permet souvent de **gagner également en confort** pour le bien rénové
- ⚡ **L'attractivité du bien est globalement augmentée**, tant dans le cadre de la propriété que de la location
- ⚡ Le **potentiel à la revente** est généralement amélioré
- ⚡ La **valeur du bien et donc du patrimoine** à transmettre dans le futur est renforcée sur le long terme
- ⚡ Une **réduction des émissions de CO₂** a un impact globalement positif sur l'environnement
- ⚡ ...

En une phrase, rénover aujourd'hui c'est prévoir demain.





2. Les 5 étapes clés d'une rénovation réussie

Nicolas Bruttin

Les 5 étapes d'une rénovation réussie

Par où commencer, à quoi faut-il penser, qui contacter ?

- 1** Evaluer l'efficacité énergétique de votre bien
- 2** Organiser son financement
- 3** Rechercher et obtenir les subventions
- 4** Estimer les gains multiples
- 5** Se lancer



Par où commencer, à quoi faut-il penser, qui contacter ?

- **Financement, programme de subventions et fiscalité.**
Découvrez notre [guide de la rénovation](#) !
- **Brochure à disposition dans nos différents points de vente et sur notre site internet :**
www.bcv.ch/renovation

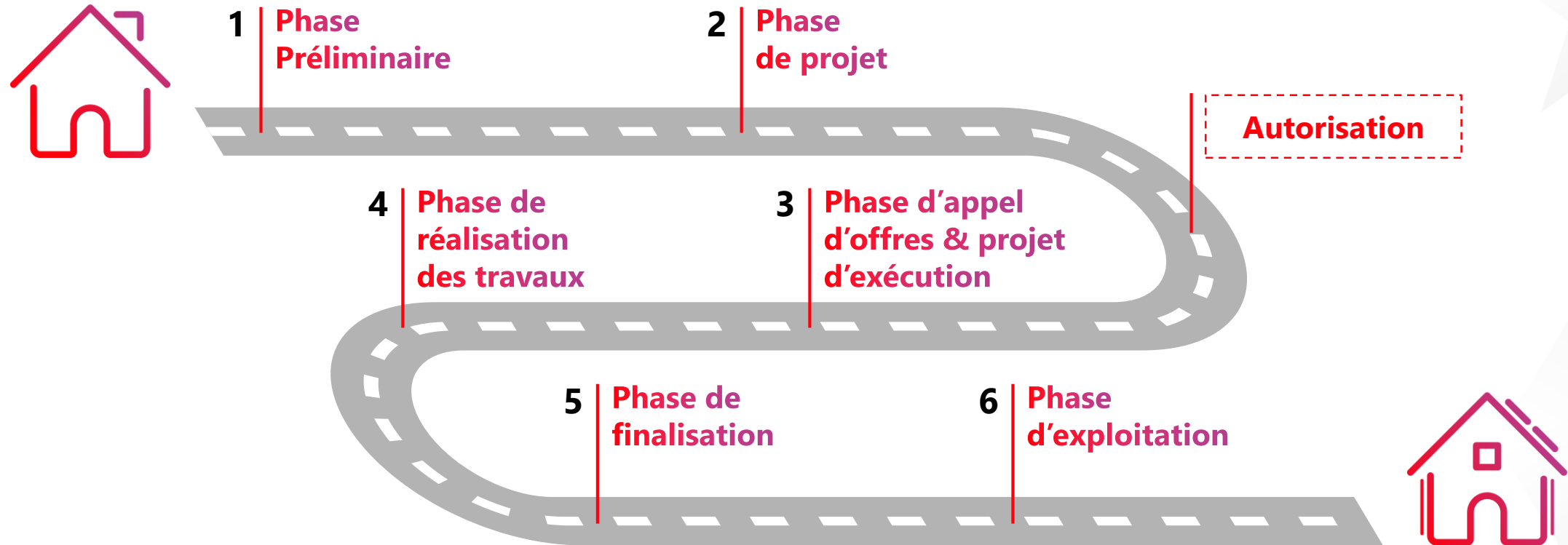


3. Quand intervient la banque dans un projet de rénovation ?

Géraldine Rebord-Chablais

Quand intervient la banque dans un projet de rénovation ?

Projet technique de rénovation



Approche bancaire d'un crédit de construction/rénovation

- | | |
|-------------------------------------|---|
| 1 Analyse de la capacité de crédit | 4 Signature des contrats |
| 2 Conditions d'octroi du crédit | 5 Suivi du chantier et libération des fonds |
| 3 Fixation des conditions du crédit | 6 Consolidation totale du crédit |

Quand intervient la banque dans un projet de rénovation ?

**Il faut penser au financement
le plus rapidement possible.**

Les solutions bancaires :

- ❖ Le crédit hypothécaire
- ❖ Le crédit « à la consommation »
- ❖ Le financement direct à la communauté de copropriétaires par étages (PPE)





4. Propriétaires privés :

Le financement, l'essentiel à savoir avant de se lancer !

Géraldine Rebord-Chablais

Notre expertise

Vous servir, notre priorité

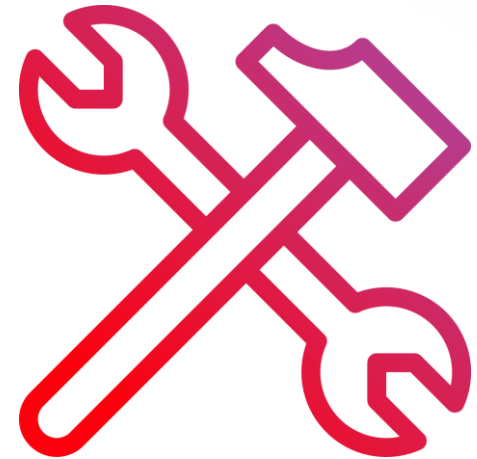
Lors de votre premier entretien, votre conseiller analysera :

- ❖ votre **capacité d'endettement** en fonction de votre revenu et vos engagements
- ❖ la possibilité **d'augmenter votre hypothèque** existante
- ❖ la **valeur de votre bien immobilier** en tenant compte de travaux de rénovations
- ❖ les **fonds propres nécessaires** à investir dans votre projet
- ❖ la **meilleure solution** en matière de produit hypothécaire
- ❖ la nécessité d'établir une **planification de retraite**





Crédit Rénovation



Crédit Rénovation



Objectifs

- Rénovation
- Amélioration
- Agrandissement



Critères

- Ne doit pas provoquer un risque de surendettement



Crédit Rénovation



Conditions

- ❖ Montant max. CHF 250'000.–
par client pour logement
individuel
- ❖ Montant max. CHF 500'000.–
par client pour immeuble
à plusieurs logements



Avantages

- ❖ Taux d'intérêts avantageux sur le crédit
hypothécaire
- ❖ Participation aux frais de la certification
énergétique CECB ou CECB+, jusqu'à
CHF 1'500.–
- ❖ Les subventions obtenues pourront être
prises en compte comme fonds propres

Crédit Rénovation



Liste des documents

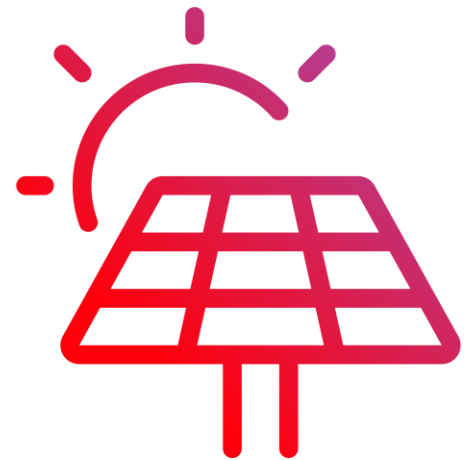
- ◀ Descriptif des travaux + devis des travaux
- ◀ Fonds propres à disposition et leur provenance
- ◀ Demandes de subventions déposées/confirmées
- ◀ Dernière déclaration fiscale complète
- ◀ 3 dernières fiches de salaire
- ◀ Extrait de l'Office des Poursuites à jour
- ◀ Plans d'architecte
- ◀ Extrait du Registre Foncier à jour
- ◀ Certificat CECB/CECB+ si existant
- ◀ Expertise immobilière avant/après travaux si existante

Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée au regard des spécificités propres à chaque demande de financement





Crédit Eco Home



Crédit Eco Home



Objectifs

- ❖ Panneaux solaires
- ❖ Pompe à chaleur
- ❖ Chauffage à distance ou à pellet



Critères

- ❖ Bien immobilier en Valais à usage propre
- ❖ Nationalité suisse ou permis C
- ❖ A l'échéance du crédit < 60 ans
- ❖ Ne doit pas provoquer un risque de surendettement

Crédit Eco Home



Conditions

- ⚡ Montant maximum CHF 50'000.–
- ⚡ Durée entre 3 et 8 ans
- ⚡ Payable par mensualités



Avantages

- ⚡ Bénéficier d'un taux d'intérêt préférentiel
- ⚡ Disposer d'un crédit rapidement et sans garantie dans un délai de 48h
- ⚡ Intérêt déductible de votre revenu dans la déclaration d'impôts



Crédit Eco Home



Liste des documents

- ❖ Fiches salaires des 3 derniers mois
- ❖ Dernière déclaration fiscale
- ❖ Extrait de l'office des poursuites
- ❖ Contrat de crédit hypothécaire (objet à rénover)
- ❖ Contrat de bail à loyer (si locataire de la résidence principale)
- ❖ Contrat autre crédit, prêt, etc.
- ❖ Attestation d'assurance de la caisse pour tous les membres de la famille
- ❖ Devis des travaux





5. Crédit Eco Home PPE

Public Cible et ses besoins

Pour qui et pourquoi ?



Public cible

Les communautés de copropriétaires par étages (PPE) :

- ❖ d'un immeuble en résidence primaire ou secondaire en Valais, à usage propre et location
- ❖ et dont d'administration est confiée à un administrateur ou une société de gestion immobilière professionnels (par exemple affiliée à l'USPI ou au SVIT)



Besoins visés

- ❖ Réaliser votre projet de rénovation écologique et énergétique et devenir un acteur de la transition énergétique et écologique
- ❖ Assurer à long terme la valeur de l'immeuble
- ❖ Réduire les coûts d'exploitation de l'immeuble concerné
- ❖ Maintenir l'attractivité du bien immobilier financé



Le Crédit Eco Home PPE

En bref

But du crédit

Financement de travaux dont au minimum 50% sont en lien direct avec la transition énergétique et concernent les parties communes de la propriété par étages (enveloppe du bâtiment, isolation toiture, fenêtres, raccordement au CAD, panneaux photovoltaïques et/ou thermiques, chauffage aux pellets ou PAC, eau chaude sanitaire (ECS), bornes électriques et batteries, smart building/smart monitoring, etc.)

Taux

3.9% + 0.25% de commission trimestrielle

Frais uniques

CHF 1'500.00 à l'ouverture du crédit

Montant maximum

CHF 1'500'000.00 (hors subventions)

Durée du crédit maximum

10 ans, voire 15 ans au cas par cas,
remboursement partiel/ou total possible
en tout temps selon délai contractuel)



Le Crédit Eco Home PPE

Conditions d'octroi du crédit

Fonds propres minimum

25% du coût d'investissement
(subventions y comprises)

Taux d'avance maximum

75% du coût d'investissement

Accord de l'AG de la PPE

Le procès-verbal de l'assemblée générale de la PPE doit obligatoirement constater la double majorité de 66% (des copropriétaires et des parts de copropriété) en ce qui concerne le crédit demandé et les travaux à réaliser (= 2 objets de votations distincts à l'AG)

Fonds de rénovation

Un fonds de rénovation doit déjà être existant auprès de la BCVS ou être ouvert pour la mise à disposition du crédit (= 1 objet de votation à l'AG si pas existant)



Le Crédit Eco Home PPE

La documentation requise

Liste de la documentation requise

- ❖ Acte constitutif de PPE
 - ❖ uniquement si la PPE n'est pas enregistrée au moment de l'évaluation du crédit
- ❖ Copie du règlement de PPE
- ❖ Copie des PV des deux dernières AG de la PPE
- ❖ Remise des états financiers de la PPE
 - ❖ comptes audités par un réviseur agréé (art. 727c CO) (à exiger dès l'année de la mise à disposition de notre crédit et non rétroactivement)
- ❖ Extrait du Registre Foncier
- ❖ CECB+ de moins de 10 ans
- ❖ Liste des copropriétaires
 - ❖ contenant noms et prénoms des copropriétaires, leurs domiciles fiscaux et nationalités
- ❖ Devis des entreprises (avant adjudication)
- ❖ Assurance tremblement de terre





6. Les points clés d'une rénovation réussie

Les points clés d'une rénovation réussie

Points d'attention

- ❖ Le CECB+ est une base de départ solide tout mettant en perspective les différentes options d'actions.
D'autres méthodes d'évaluation peuvent toutefois également répondre aux premières interrogations.
- ❖ Penser au financement le plus rapidement possible.
- ❖ Les subventions actuelles peuvent parfois représenter jusqu'à 40% du budget de rénovation
- ❖ La demande de subvention doit être déposée avant le début des travaux



7. Contacts



Géraldine Rebord-Chablais

Banque Cantonale du Valais
Responsable d'agence

+41 58 324 67 31
geraldine.rebord@bcvs.ch



Nicolas Bruttin

Banque Cantonale du Valais
Responsable Etat-Major Division
Clientèle

+41 58 324 61 64
nicolas.bruttin@bcvs.ch

Merçi



Banque Cantonale
du Valais

Nous répondons volontiers à vos questions



Mardi 2 septembre 2025

Merci pour votre présence !



Mardi 2 septembre 2025